



Elle fit un mouvement. — Page 103, col. 2.

la validité du coup en laissant échapper un double robinet de sang.

Le troisième en fut quitte pour une dent cassée; c'était le moins détérioré de tous. Les autres se déclarèrent satisfaits.

Pitou fendit la foule, qui s'ouvrit devant lui avec le respect dû à un triomphateur, et se retira sain et sauf dans ses foyers, ou plutôt dans ceux de sa tante.

Le lendemain, quand les trois écoliers arrivèrent, l'un avec son œil poché, l'autre avec son nez en compote, le troisième avec ses lèvres enflées, une enquête fut faite par l'abbé Fortier. Mais les collégiens ont aussi leur bon côté. Pas un des estropiés ne fut indiscret, et ce fut par voie indirecte, c'est-à-dire par un témoin de la rixe, entièrement étranger au collège, que l'abbé Fortier apprit le lendemain que c'était Pitou qui avait fait sur le visage de ses élèves le dégât qui la veille avait excité sa sollicitude.

En effet, l'abbé Fortier répondait aux parents non-seulement du moral, mais encore du physique de ses écoliers. L'abbé Fortier avait reçu la triple plainte des trois familles. Il fallait une réparation. Pitou eut trois jours de retenue : un jour pour l'œil, un jour pour le nez, un jour pour la dent.

Ces trois jours de retenue suggérèrent à mademoiselle Angélique une ingénieuse idée. C'était de supprimer à Pitou son dîner chaque fois que l'abbé Fortier supprimerait sa sortie. Cette détermination devait nécessairement tourner au profit de l'éducation de Pitou, puisqu'il y regarderait à deux fois avant de commettre des fautes qui entraîneraient une double punition.

Seulement, Pitou ne comprit jamais bien pourquoi il avait été appelé rapporteur, n'ayant point parlé, et comment il avait été puni pour avoir battu ceux qui l'avaient voulu battre; mais si l'on comprenait tout dans le monde, ce serait perdre un des principaux charmes de la vie : celui du mystère et de l'imprévu.

Pitou fit ses trois jours de retenue, et, pendant

ces trois jours de retenue, se contenta de déjeuner et de souper.

Se contenta n'est pas le mot, car Pitou n'était pas content le moins du monde; mais notre langue est si pauvre, et l'Académie si sévère, qu'il faut bien se *contenter* de ce que nous avons.

Seulement, cette punition subie par Pitou sans qu'il dénonçât le moins du monde l'agression à laquelle il n'avait fait que répondre, lui valut la considération générale. Il est vrai que les trois majestueux coups de poing qu'on lui avait vu appliquer étaient peut-être pour quelque chose dans cette considération.

ALEXANDRE DUMAS.

La suite au prochain numéro.

## MADemoiselle de CHOISY

PAR ROGER DE BEAUVOIR.

— Ah! c'est monsieur de Louvois?...  
 — Lui-même, mais il peut s'en reposer sur mon zèle! Je vous le répète, mes gens ramèneront le comte mort ou vif.  
 — Mais où le ramèneront-ils?  
 — Eh! parbleu, chez vous, puisque vous daignez me le permettre. Les souterrains de ce château sont plus sûrs, ma foi, que les cachots délabrés de Bourges, et en attendant le Châtelet... Ainsi, chère comtesse, c'est chose convenue, vous me permettez de bivouaquer chez vous?  
 — A votre aise!  
 — Que vous êtes bonne! Mais, Mathilde, ma fille!... demanda le bailli d'un air inquiet.  
 — Rassurez-vous, bailli, elle ne m'a point quittée. Au moment où je vous parle, elle est là, là, dans son appartement. Voulez-vous la voir?  
 — Oh! non, pas ce soir, je suis si troublé, si préoccupé de cette maudite arrestation!... Demain je la verrai, oui, demain...

— Demain! murmura Choisy d'un air agité, sans que le bailli pût l'entendre, et c'est ce soir que Luxeuil!... — Monsieur de la Pinsonnière, reprit-il après une pause en attachant un regard clair et perçant sur le bailli, pardonnez si je vous interroge... Dites, aimez-vous bien Mathilde?

— Pourquoi cette question?

— Elle me regarde, je me suis promis à moi-même de vous l'adresser.

— Vous, madame la comtesse?

— Moi. Répondez ici franchement. Si Mathilde devait un jour vous abandonner; si, me chargeant seule de son bonheur, de son avenir, j'exigeais qu'elle vous quittât?

— Qu'elle me quittât! dit le bailli étonné.

— Oui... qu'elle vous quittât! répondez, bailli, votre douleur serait-elle bien vive?

— Madame la comtesse... balbutia le bailli, en vérité, je ne sais...

— Eh bien! répondez; il s'agit de Mathilde, il s'agit de votre fille... Vous vous taisez!

— Madame...

— Comment... votre fille?

— Et si ce n'était pas ma fille?... reprit le bailli comme allégé d'un grand poids.

Il semblait que, vis-à-vis de la comtesse, il eût hâte de se débarrasser d'un aveu.

— Quoi! Mathilde, demanda Choisy avec stupeur, Mathilde n'est point votre fille?

Le bailli leva les yeux au ciel avec un soupir.

— C'est une histoire lamentable, continua-t-il d'une voix dolente, mais je puis vous la confier, à vous, qui me paraissez aussi bonne que belle.

— Rassurez-vous, bailli, vous pouvez parler.

— Personne ne nous écoute?

— Personne.

— Vous saurez donc, reprit M. de la Pinsonnière, que je me mariaï le 13 février 1660.

— Mon Dieu! bailli, voilà une date bien sinistre...

Le bailli reprit :